

**ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE
DU MONDE CONTEMPORAIN**

CONCEPTION ESSEC/HEC PARIS

**ÉPREUVE N° 245
ANNÉE 2023**

En 2020, la réponse de l'Etat français à la crise sanitaire a entraîné un déficit public historique de 7%, tandis que la paralysie de la production à l'échelle mondiale permettait, pour la première fois, de respecter les conditions de l'accord de Paris de 2015. Cependant, avant même la fin de la crise, la question de la relance était déjà au cœur des débats, préférée nécessaire pour sauver les coûts de la transition, pour que la question de la décarbonation ne soit finalement envoisée politiquement. Ainsi, la décarbonation peut-elle être compatible avec l'Etat-présidence ?

L'Etat-présidence est une conception du rôle de l'Etat qui s'est largement imposée après la Seconde Guerre Mondiale et qui est fait sur acte de premier rang dans la recherche des progrès économiques et sociaux. Pour cette appellation unique, on peut cependant distinguer au moins trois approches distinctes dans leur mode de fonctionnement (essentiellement en fonctionnel notamment), selon la typologie d'Epcing-Andersen (Les Trois modes de l'Etat-présidence, 2007) : libéral-réduel, continental et scandinave. Malgré leurs différences, ces trois conceptions se rejoignent dans le double pilier économique et social qui les sous-tend, et semblent donc en contradiction avec le concept de décarbonation tel que formulé dans le Rapport Meadon (1972), qui soutient que la multiréactivité impossible des systèmes naturels doit donner lieu à une approche en termes de sustentabilité globale. Ainsi, la croissance comme croissance continue sur une période longue du produit global réel (l'argent) doit-elle être limitée pour être approuvée, alors qu'elle est le mode de financement et l'objectif économique de l'Etat-présidence.

Cela étant, la réalité des changements climatiques et leurs conséquences économiques et sociales à long terme doit susciter une réflexion.

dinant un paradigme économique en vigueur, de la croissance comme objectif et le progrès économique, dont lequel l'inscrit l'Etat-présidence. La pluralité des Etats-présidences permet aussi d'inscrire une évolution de ce dernier vers une nouvelle forme en accord avec les enjeux contemporains, mais en accord avec l'idée de l'écovisage et le développement du paradigme qu'elle requiert.

La fin de la recherche de l'accroissement de la production peut-elle se faire pour appeler la sustentabilité économique et sociale de l'Etat-présidence ? Face à la montée du risque climatique, faut-il privilégier une nouvelle perspective de la décissance, ou risque vaincre les fonctions de l'Etat-présidence ? Comment pense l'Etat-présidence au regard de la nouvelle contrainte écologique et de son poids dans les questions économiques et sociales ?

Si la perspective de la décissance est une solution envisagée face au risque climatique sans compromettre le progrès social (I), le rééquilibrage économique de l'Etat-présidence l'appuie sur le progrès économique, il donc sur la croissance, ce qui oblige à un choix (II). Par conséquent, il faut envisager le développement durable, et son soutien par la personne publique dont une nouvelle montée de l'Etat-présidence, comme le moyen de concilier enjeux écologiques et sécheresse du progrès économique et social (III).

*

+

*

Dans l'histoire de la science économique, la croissance n'a pas toujours été pensée comme un absolu dans la recherche du progrès social (A), ce que pluviel, lorsqu'il envoie l'Etat-présidence, d'identifier des points de convergence entre ses objectifs et l'idée d'un développement du paradigme économique, notamment face aux enjeux climatiques (B).

De fait, les considérations théoriques des économistes font aux risques du paradigme de la croissance et de la possibilité

d'un changement d'époque sont multiples et pluridimensionnelles. En 1865, Stanley Jevons montre dans The Coal Question que la recherche de la croissance économique mise à la révolution industrielle en Grande-Bretagne s'est faite au détriment des ressources naturelles du pays, et pourrait devenir contre-productive à long terme. Il prédit que la croissance n'est donc pas infinie, et dès le XIX^e siècle, l'économiste John Stuart Mill dans ses Principes d'économie politique de 1848 identifie que l'objectif de l'économie doit être la recherche d'un niveau de développement suffisant pour permettre un "état stationnaire", un arrêt de la croissance qui soit bénéfique à tous. Cette fin de la croissance n'est donc pas incompatible avec la réduction de l'écologie de l'homme, comme le note le sociologue Marshall Sahlins dans l'Âge de pierre, ère d'abondance (1972). La croissance peut donc être pensée comme un objectif à court ou moyen terme suffisamment, après quoi les économistes et les individus peuvent se consacrer à d'autres activités, comme le souligne John Maynard Keynes dans sa Lettre à mes petits-enfants de 1928.

Dès lors, la perspective d'un rebondissement, voire d'une inversion de la dynamique de croissance n'est pas nécessairement incompatible avec les fonctions et les objectifs de l'Etat-présidence. En effet, ce dernier s'attache à renforcer le progrès économique, qui ne doit pas nécessairement être confondu avec la croissance, et le progrès social. De fait, les auteurs du rapport Meadows, à ils préconisent une "Halté à la croissance", ne dépendent pas pour autant un appauvrissement généralisé de la population mondiale. Les théoriciens de la décadence comme Leopold-Israël (« La Décadence, Ecologie, Energie ») montrent que toute dépense d'énergie dans un système fermé comme le système Terre, même nécessairement à une hausse irréversible de la température en son sein. Ainsi, au vu des nombreux risques économiques et sociaux posés par une telle perspective, comme la redéférence des pluviomètres climatiques extrêmes qui pénalise l'agriculture, les risques migratoires, ou même la potentielle belle-financière autour de l'échange des actifs carbonés, il est possible de faire converger les motivations et justifications de la décadence avec les objectifs de l'Etat-présidence. Le programme "Notre Hiver" qui prévoit par exemple la mise en place de l'Etat-présidence proposait par le Comité

National de la Sécurité mise à protéger les citoyens des risques sociaux. Or, au regard de ses conséquences, le risque climatique est un vecteur de risques sociaux à long terme, et doit donc susciter une réaction de l'Etat-présidence.

Ainsi, les conséquences à long terme du risque climatique sur la possibilité même de progrès économiques et sociaux recherchés par l'Etat-présidence sont de la dépendance une solution potentielle pour garantir le fonctionnement de celui-ci sur le temps long. Cependant, la réalité économique de l'Etat-présidence est notamment sa nature dépendante quelle nécessite un financement continu que seule la croissance peut assurer.

*

*

*

Dès son apparition, le fonctionnement de l'Etat-présidence nécessite un niveau de développement élevé et une croissance économique positive (A), et la dépendance apparaît alors comme un frein à sa pérennité (B), d'autant plus que l'auût de la menace risque de priver certains pays de la perspective même d'un Etat-présidence (C).

L'expression de l'Etat-présidence se fait en effet dans un contexte économique particulièrement favorable. Le programme historique de Beveridge (1942) comme celui de la Sécurité en France sont mis en œuvre dans le contexte de la reconstruction d'après-guerre, qui offre une croissance économique soutenue de l'ordre de 6% en taux annuel moyen entre 1945 et 1972 en France (Caro, Dubois et Molinard, 1982). Cette période de prospérité économique, les " Trente Glorieuses " de Jean Fourtou, permet de rendre le régime d'Etat-présidence toutefois économiquement. En effet, ce dernier accorde des coûts importants (83 milliards d'euros pour la seule protection sociale en 2021) et donc la nécessité d'un financement par l'endettement de l'Etat : lorsque les recettes sont insuffisantes, on pourra être malentendu à long terme, l'endettement public doit affecter la banque centrale.

$$dp_k = \frac{i - q_k}{1 + q_k} dp_{k-1}$$

dp_k : solde primaire en % du PIB au temps k

q_k : taux en % : taux d'intérêt auquel empruntent les AGP

dp_0 : déficit en k-1

Ainsi, pour être toutefois, l'endettement de l'Etat, et donc le déficit public, doit rester moins rapidement que la croissance, ou inverse de préférence un "effet boule de neige" (Deinhart et Vogoff). Le fonctionnement et la

04/08

**ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE
DU MONDE CONTEMPORAIN**

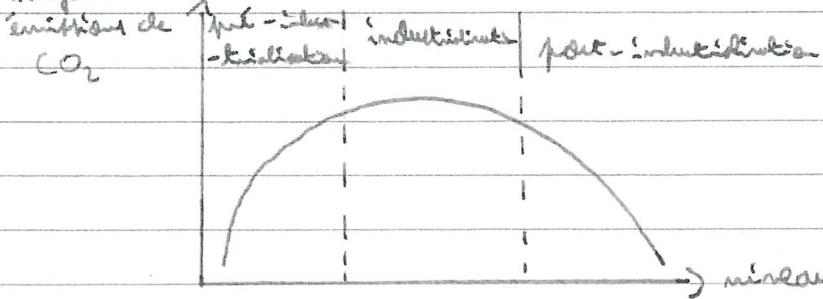
CONCEPTION ESSEC/HEC PARIS

**ÉPREUVE N° 245
ANNÉE 2023**

pérennité même de l'Etat-providence repose donc sur la dynamique de croissance.

Dès lors, la perspective de la croissance, qui privilégie un accroissement, voire un recul, de la production ne saurait être compatible avec la durabilité économique de l'Etat-providence. Pour Serge Toubon, dans Le Développement durable, un concept illusoire, il peut tout au contraire renoncer au paradigme de la croissance, mais à l'idée même de croître comme référence naturelle au service du développement de l'homme. Si une telle conception est justifiable théoriquement, elle semble entraîner un nécessaire recul économique et social, contrebas de la dynamique d'Etat-providence, et née les capacités de la croissance comme outil au service de l'environnement et du progrès social. En 1951, Simon Kuznets connaît une courbe dont le développement est inégalitaire, montant l'idée selon laquelle le développement économique n'est rien d'inégalitaire qu'il soit tant et que "la croissance est une vague montante qui porte tous les bateaux". Mazzman et Stiglitz font référence à cette analyse dans leur étude de 1988, tout de fois dans l'aire développement économique et pollution.

inégalitaire



→ niveau de développement (P(B))

La courbe de Kuznets et sa version environnementale

05/08

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Ainsi, non seulement la décroissance est un pôle au fonctionnement de l'Etat-présidence, mais la croissance peut parfaitement suivre le projet social et écologique, tout en favorisant l'Etat-présidence, par des effets redistributifs que l'Etat-présidence privilie l'autant plus dans sa forme apikoraille.

Ce constat est l'autant plus important que la notion même de décroissance apparaît largement centrée sur la réalité économique et sociale des pays développés, condamnant des pans entiers de l'humanité à l'échec d'Etat-présidence et au sous-développement. L'Etat-présidence est en effet largement une idée qui ne concerne que les Etats les plus avancés économiquement, ayant déjà bénéficié d'une croissance polluante. La position de la Chine et d'autres pays en développement à l'égard des accords climatiques peut alors se comprendre au regard de leur situation économique, qui ne leur permet pas encore de mettre en place des institutions de protection contre les risques sociaux et provinciaux dans l'idée même d'Etat-présidence. Oblige à la décroissance à l'échelle mondiale empêche ces pays dans un sous-développement largement injuste. Parallèlement à cela, la position de certains classes ouvrières des pays développés doit être à voir par une perspective de décroissance, en affublissant l'Etat-présidence, elle mènerait à une polarisation sociale, comme analysée par C. Guillot (La Fronte néo-pléiade) dans le cas des Gilets Jaunes en France. Une telle mise en valeur du projet social et la décroissance, en plus d'affaiblir l'Etat-présidence, ajoute alors à l'incontrôle de ses objectifs.

La perspective de la décroissance apparaît donc bien difficilement compatible avec l'Etat-présidence dans sa forme actuelle. Cependant, la réécriture du discours climatique et de ses enjeux doit arriver à l'émergence d'un nouveau modèle.

*

*

La pérennité de l'Etat-présidence doit résulter une nouvelle

approche de la lutte climatique (A), et entraîne une reconfiguration de l'Etat-présidence vers une nouvelle forme environnementale (B), ce qui doit faire par le renouvellement des batailles climatiques pour établir une mise sociale (C).

Tes enjeux autour des changements climatiques nécessitent une réponse qui ne doit pas nécessairement être le paradigme de la décarbonisation. En effet, le rapport Brundtland de 1987 donne naissance au concept de développement durable, axé sur un triple pilier économique, social et environnemental. Cette nouvelle approche considère la faisabilité de l'utilisation du capital technique au capital naturel dans une perspective d'innovation verte. Principe sur telle conception permet de ne pas condamner l'Etat-présidence, en considérant la recherche du progrès économique et social, tout en faisant entrer dans sa matrice la contrainte environnementale, de fait des conséquences à long terme que celle-ci peut avoir.

Évidemment, cette évolution de la lutte contre les dangers climatiques doit se faire en parallèle d'une adaptation de l'Etat-présidence, et de sa mutation vers une forme nouvelle, en accord avec les enjeux contemporains. En effet, la typologie d'Espinay-Audoux met en évidence la pluralité des Etats-présidences, et donc la potentielle plasticité de ce dernier. Ainsi, Africen, Cohen et Céline, dans Change le modèle en 2015, recommandaient déjà une évolution du système social français, et donc de la conception de l'Etat-présidence qu'il objective. L'en approche s'inscrit dans l'inspiration du modèle Nordique et notamment de son approche en termes de flexibilité dans le domaine de la lutte contre le changement. Et de fait les pays Scandinaves, et notamment la Suède, sont régulièrement cités comme des exemples de réussite, étant parmi les meilleures Etat-présidences et lutte contre les dangers climatiques dont une approche de développement durable, ce qui montre bien la compatibilité de ces deux réalités. Une évolution de l'Etat-présidence vers une nouvelle forme, qui considère pleinement l'impact de la question environnementale sur le progrès économique et social est donc tout à fait possible.

Mais pour pleinement être acceptée et atteindre ses objectifs, une

telle mutation doit se faire par un renouvellement du dialogue démocratique autour des objectifs de l'Etat-présidence et de ses différents acteurs afin de ne pas déroter la puissance sociale. Dans Le prix de nos voix (2022), Arefutation, Sandrine et David Thévenin montrent la puissance que existe entre économie, politique et citoyens sur certains sujets, notamment les affaires environnementales. Une telle distance ne peut-elle être réduite par l'introduction d'une véritable écoute sociale et d'une prise de décision démocratique et concorde. A titre d'exemple, la lutte contre le réchauffement climatique unit les deux acteurs autour d'une "réputation" de rôle des banques centrales (comme) elle va le financement importants que cela nécessite. Cependant, si cette approche de la "Banque-présidence", pensée par G. Hamet dans son ouvrage éponyme de 2021, est justifiée, elle doit passer par une légitimation démocratique après le renouvellement du rapport de cette société qui lutte contre-prudentiel. Thomas Gijelina note ainsi que les pouvoirs publics, et donc l'Etat-présidence actuel, sont face à un "malice démocratique" qu'il s'agit d'afirmer pour ne pas elle à l'encontre même des objectifs de l'Etat-présidence. Finalement, le besoin de solution face au risque climatique doit entraîner une induction conjointe de la lutte écologique et de l'Etat-présidence afin de concilier ces deux nécessités.

+

+

Ainsi, bien que le paradigme de la décroissance soit une solution envisageable dès le point de vue des enjeux sociaux et environnementaux contemporains, et puisse donc coïncider avec les objectifs de l'Etat-présidence, sa nature même de paix à l'abri de l'instabilité économique pose la question de la pérennité de l'Etat-présidence et du maintien des inégalités actuelle, à l'échelle nationale comme à l'échelle mondiale. C'est pourquoi il est nécessaire de faire évoluer la conception de la lutte contre les changements climatiques vers une approche en termes de développement durable, afin de l'intégrer pleinement aux objectifs de l'Etat-présidence. Afin de se faire de manière bénéfique, ces évolutions d'envergure sociétale doivent passer par une revitalisation du dialogue démocratique, qu'il s'agisse pas aux tensions sociales. L'ouvrage de Bruno Latour, Où atteint-il vraiment l'autre en politique (2014) prend ainsi une actualité nouvelle dans que les sociétés sont peu à peu de la polarisation, tant le contexte actuel doit être celui d'évolutions importantes au service de l'avoir il l'humaîti.

08/08